

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

Fort taux d'achalandage dans les urgences et les hôpitaux de la région **Mise en place de mesures de réorientation à l'urgence de l'Hôpital de Jonquière**

Saguenay, le 11 mars 2026 – Les urgences et les hôpitaux de la région font face à un afflux important de patients, et connaissent actuellement un fort taux d'occupation. Cette situation exerce une forte pression sur les services.

Réorientation obligatoire à l'urgence de l'Hôpital de Jonquière

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Saguenay-Lac-Saint-Jean informe la population que des mesures de réorientation obligatoire sont en vigueur à l'urgence de l'Hôpital de Jonquière. Ces mesures visent à assurer la sécurité des patients en priorisant les cas les plus urgents tout en offrant des alternatives de soins sécuritaires et de qualité.

À la suite de l'évaluation clinique, l'infirmière au triage pourrait proposer à l'usager une alternative pour une prise en charge en dehors des services de l'urgence. La réorientation peut se faire vers d'autres services du réseau de la santé et des services sociaux, ou vers des services communautaires jugés sécuritaires pour l'usager. Voici quelques exemples de réorientation possibles : pharmacie communautaire, dentiste, médecin de famille, rendez-vous en GMF ou autres professionnels de la santé.

Lorsqu'une réorientation obligatoire est nécessaire, l'usager pour qui une réorientation sécuritaire est proposée ne peut pas exiger une prise en charge à l'urgence concernée. Rappelons que la réorientation est effectuée uniquement lorsque le protocole prévu est respecté et si l'état de la personne le permet, tant sur le plan physique que mental. Cette pratique permet de désengorger l'urgence et de se concentrer sur les cas prioritaires.

Une attention particulière est accordée aux personnes vulnérables, et cette mesure n'est pas appliquée de manière systématique à l'ensemble des usagers. L'application de cette mesure sera régulièrement revue afin de s'assurer qu'elle demeure adaptée aux besoins de tous.

Des efforts considérables sont déployés pour assurer la continuité des soins pendant cette période. Le CIUSSS remercie les patients pour leur compréhension et souligne l'engagement du personnel hospitalier dans la gestion de cette situation exceptionnelle. Des mises à jour seront communiquées dès que de nouveaux développements surviendront.

– 30 –

Source : Direction des communications et des affaires publiques
Téléphone : 418 545-4980, poste 200352
Courriel : 02ciuss.medias@ssss.gouv.qc.ca